



## COMMUNIQUÉ

### **Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM à la Ville de Corner Brook pour l'élaboration d'un plan intégré de développement durable de collectivités**

**Le 3 août 2010, Corner Brook (T.-N.-L.)** – Hans Cunningham, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et directeur du District régional de Central Kootenay (Colombie-Britannique), et l'honorable Christian Paradis, ministre des Ressources naturelles, ont annoncé aujourd'hui l'octroi d'une subvention du Fonds municipal vert<sup>MC</sup> (FMV) à la Ville de Corner Brook. La Ville utilisera le financement de 46 750 \$ pour élaborer un Plan intégré de développement durable de collectivités (PIDDC) conçu de manière à intégrer la vision d'avenir, les objectifs, les stratégies et les cibles de la Ville à toutes les facettes de son cadre de réglementation, de même qu'à quatre domaines de prestation de services.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Cunningham. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a dit le ministre Paradis. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont la Ville de Corner Brook, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

Le processus a nécessité l'examen des documents, des règlements et des pratiques exemplaires; la participation des citoyens à l'élaboration d'une vision d'avenir; la création d'objectifs et d'actions et leur classement par ordre de priorité; et l'utilisation d'un cadre de gestion adaptative servant à définir un possible plan de mise en œuvre avant d'entreprendre les démarches pour obtenir l'aval du Conseil.

Le plan permet d'examiner et de créer des occasions d'améliorer la consommation d'énergie, de conserver l'eau, d'améliorer la gestion et le recyclage des déchets solides, d'aider à atténuer les incidences des changements climatiques, d'intégrer la certification du système Leadership in Energy and Environmental Design (LEED®) aux grands travaux et aux nouveaux bâtiments municipaux, d'explorer diverses options en matière de réaménagement des sites contaminés et de réaménagement des zones commerciales sous-utilisées.

Comme son emplacement se caractérise par la présence d'une exceptionnelle « cuvette » en bordure de l'eau sise au cœur même d'un modèle d'aménagement forestier durable, Corner Brook a la possibilité, grâce à ce plan, d'implanter des pratiques novatrices d'aménagement du territoire, de tirer parti de partenariats locaux et de mettre en valeur des exemples communautaires d'innovation au chapitre de la gestion responsable de l'environnement.

Le PIDDC de Corner Brook est particulièrement intéressant pour d'autres petites villes côtières, surtout celles qui servent de centres régionaux aux collectivités voisines.

« La Ville de Corner Brook apprécie l'appui accordé par le Fonds municipal vert à notre initiative de développement durable, a dit le maire Neville Greeley. Le PIDDC aidera Corner Brook à progresser sur les fronts socio-économique et environnemental d'une manière qui lui permettra de protéger notre mode de vie actuel et futur. Tout le monde en profitera. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert<sup>MC</sup>. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

*La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.*

– 30 –

## Renseignements

### **Ville de Corner Brook (T.-N.-L.)**

Paul Barnable  
Directeur des Services communautaires  
Ville de Corner Brook  
Tél. : 709-637-1548  
Courriel : [pbarnable@cornerbrook.com](mailto:pbarnable@cornerbrook.com)  
[www.cornerbrook.com](http://www.cornerbrook.com)

### **Fonds municipal vert de la FCM**

Maurice Gingues  
Agent des relations avec les médias  
Fonds municipal vert  
Fédération canadienne des municipalités  
Tél. : 613-907-6399  
Télé. : 613-244-1515  
Courriel : [mgingues@fcm.ca](mailto:mgingues@fcm.ca)  
[www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)

### **Ressources naturelles Canada**

Richard Walker  
Directeur des communications  
Cabinet du ministre  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613-996-2007

Relations avec les médias  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613-992-4447